



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 17 septembre 2019, s'est réuni le mardi 24 septembre 2019 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Nicole NUTINI, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Ali AMRANE, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Stéphanie MANDREA, Imen CHERIF, Charles FERRERO, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Ludovic BROSSY, Damien VOARINO, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Jean-Paul CAMERANO, Brigitte VIDAL.

PART EN COURS DE SEANCE :

- Madame Jocelyne BUSTAMENTE
(Prend part aux délibérations N°136 à N°146 et N°170 à N°178)
- Madame Mireille BANCEL (Prend part aux délibérations N°136 à N°157)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Valérie DAVID
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Monsieur Franck BARBEY
- Monsieur Guillaume MELOT

- Madame Magali CONESA
- Madame Frédérique CATTART
- Madame Corinne SANJUAN

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

/

PROCURATION :

- Madame Valérie DAVID à Madame Nicole NUTINI
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE à Madame Aline BOURDAIRE
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Madame Claude MASCARELLI
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Gilles RONDONI
- Monsieur Guillaume MELOT à Madame Anne-Marie DUVAL
- Madame Magali CONESA à Madame Mékia Noura ADDAD
- Madame Frédérique CATTART à Monsieur Paul EUZIERE
- Madame Corinne SANJUAN à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 25 juin 2019,

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2019 - 157 ACQUISITION D'UN LOCAL 16 RUE CHARLES NEGRE

**2019 – 166 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE
APPROBATION DU NOUVEAU CONTRAT**

Questions diverses :

/

2019 - 136 ADOPTION MODIFICATION DES STATUTS DE LA CAPG

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les modifications statutaires;
- **APPROUVER** les nouveaux statuts.
- **NOTIFIER** la présente décision à la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse,
- **CHARGER** Monsieur le Maire de notifier cette décision à Monsieur Le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 7 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL.

**2019 - 137 AMENAGEMENT DE SEPT QUAIS DE BUS SUR L'AVENUE GEORGES POMPIDOU
ET L'AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le projet de mise en conformité des sept arrêts de bus de l'avenue Georges Pompidou et de l'avenue Lattre de Tassigny à Grasse, pour un montant de 73 500 € HT, soit 88 200 € TTC ;
- **ADOPTER** le plan de financement;
- **DIRE** que le financement des prestations sera prévu aux budgets 2019 et suivants (section investissement) ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage jointe en annexe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 138 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
INTEGRATION DE NOUVEAUX STOCKS DE CARTES POSTALES
VENTE A LA REGIE DE RECETTES DU MAHP**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** l'intégration des quantités des produits destinés à la vente, dans les stocks de la régie de recettes du MAHP.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2019 - 139 REVALORISATION DES TARIFS DE VISITES GUIDEES DE GROUPES

Monsieur le Maire

- **NOTIFIER** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2019.
- **APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire suivante :
120 euros par groupe de 21 à 50 personnes
60 euros par groupe de 1 à 20 personnes
40 euros par classe ou centre de loisirs hors Pays de Grasse
Gratuité pour les classes ou centres de loisirs du Pays de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 140 BUDGET PRINCIPAL
ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les admissions en non valeur annexées à la présente délibération :
 - **4 862.93 € au compte 6541**
 - **10 776.62 € au compte 6542**
- **DIRE** que les montants sont inscrits aux comptes 6541 et 6542 du budget 2019.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 141 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 2 du Budget principal, par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CAMERANO, Madame VIDAL.

**2019 - 142 BUDGET ANNEXE SERVICE EAU POTABLE
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 2 du budget annexe du service de l'eau potable, par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CAMERANO, Madame VIDAL.

**2019 - 143 BUDGET PRINCIPAL 2019
GARANTIES REAMENAGEMENT D'EMPRUNTS
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
SOCIETE 3F SUD**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCORDER** la garantie à hauteur de 100 % des emprunts réaménagés, référencés dans le tableau en annexe, souscrits par la Sté 3F SUD auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 144 BUDGET PRINCIPAL 2019
GARANTIES REAMENAGEMENT D'EMPRUNTS
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
SA D'HLM LOGIREM**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCORDER** la garantie à hauteur de 100 % des emprunts réaménagés n°0885079, 00885081, 00885073 et 0885080 souscrits par la SA d'HLM LOGIREM auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 145 BIBLIOTHEQUE SAINT HILAIRE
AUTORISATION DE VENTE AUX ENCHERES
DE BILLETS ET DE PIECES EN FRANCS**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en vente les pièces et billets sur des sites d'enchères publiques.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 146 MARCHES PUBLICS
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES DURANT LA PÉRIODE DE MAI A
AOUT 2019**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

**2019 - 147 CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE MARTELLY
AVENANT N°3**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les termes de l'avenant n°3 ci-annexé à la convention d'intervention foncière sur le site Martelly.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 10 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CAMERANO, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 4 abstentions : Madame VIDAL, Monsieur DEGIOANNI (2 voix) et Madame BANCEL.

**2019 - 148 RENOUVELLEMENT URBAIN
OPERATIONS FACADES SUR LE CENTRE HISTORIQUE ET DEVANTURES
COMMERCIALES SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** à procéder au versement des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :

Façades 6 place César Ossola – 06130 GRASSE

Bénéficiaire Association Syndicat Libre Palais des senteurs

Façade Nord (70 m²)

Subvention totale allouée : **6 226,08 €**

Façade Sud (97 m²)

Subvention totale allouée : **8 627,57 €**

Façade Est (108 m²)

Subvention totale allouée : **9 605,95 €**

Façade Ouest (20 m²)

Subvention totale allouée : **1 778,88 €**

Subvention totale allouée pour les 4 façades : 26 238,48 €

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 149 RENOUVELLEMENT URBAIN
OPERATION DE RESTAURATION DES PORTES DU CENTRE HISTORIQUE
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** le versement de la subvention pour le dossier cité ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :

Copropriété : 6 place César Ossola – 06130 GRASSE

Bénéficiaire : Association Syndicat Libre Palais des senteurs

Subvention allouée : 350 €

- **DIRE que le montant précité sera imputé au budget communal.**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 150 PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
APPROBATION DU CRAC ET DE L'AVENANT N°25**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** le compte rendu financier présenté à la Ville, ainsi que le nouveau bilan révisé pour un montant de 75,391 millions d'euros TTC.
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre totale de 8,617 millions d'euros et procéder au versement de la participation communale 2020 de 150.000 € pour maintenir l'équilibre financier de cette opération, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par Pays de Grasse Développement.
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2020.
- **APPROUVER** l'avenant n° 25 tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 12 voix contre :

Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Monsieur CAMERANO, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, DEGIOANNI (2 voix), Madame BANCEL et 2 abstentions : Madame VIDAL, Monsieur de FONTMICHEL.

**2019 - 151 PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2018**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2018 de la SPL Pays de Grasse Développement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 13 voix contre :

Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame VIDAL, Monsieur CAMERANO, Monsieur DEGIOANNI (2 voix) et Madame BANCEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 1 abstention : Monsieur de FONTMICHEL.

**2019 - 152 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
RENOUVELLEMENT URBAIN
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
RENEGOCIATION DE L'EMPRUNT BANCAIRE DU CREDIT AGRICOLE DE 5M€
GARANTIE DE LA VILLE DE GRASSE A HAUTEUR DE 80%**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCORDER** la garantie d'emprunt de la Ville de Grasse à hauteur de 80% pour un montant de capital de 5 Millions d'euros auprès du Crédit Agricole au bénéfice de la SPL Pays de Grasse Développement.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame VIDAL, Monsieur CAMERANO, Monsieur de FONTMICHEL et 5 abstentions : Monsieur DEGIOANNI (2 voix) et Madame BANCEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2019 - 153 AMENAGEMENT
EXERCICE ET DELEGATION DU DROIT DE PRIORITE
SITE DU CERGA**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** l'exercice du droit de priorité pour l'acquisition de l'immeuble dénommé « Roquevignon » cadastré BC n°37, 39 et 113, dont les contenances cadastrales sont respectivement de 12m², 949m² et 11.101m² correspondant aux locaux de l'ancien CERGA situé sis, 10 avenue Nicolas Copernic, moyennant un prix de 700.000 €,
- **AUTORISER** la délégation du droit de priorité à l'EPF PACA pour l'acquisition de l'immeuble dénommé « Roquevignon » cadastré BC n°37, 39 et 113 appartenant à l'Etat moyennant un prix de 700.000€, et ce, en vue de la requalification des locaux par l'installation de nouvelles activités économiques sur ce site.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame VIDAL, Monsieur CAMERANO, Monsieur de FONTMICHEL.

**2019 - 154 TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RD 609 - ROUTE D'AURIBEAU
ACQUISITION DE PARCELLES**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de cession au profit de la commune des emprises concernées par les travaux de sécurisation de la RD n°609 moyennant le versement de l'euro symbolique pour chaque emprise : 195m² environ à détacher de la parcelle Section ET n°286, 46m² environ à détacher de la parcelle Section ET n°288, 9m² environ à détacher de la parcelle Section ET n°405.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de ces acquisitions.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 155 VENTE DES PARCELLES BE 284 ET 289 SISES PLACE DES FAINEANTS ET PLACE DU
PATTI A LA SOCIETE HÔTEL DU PATTI**

Monsieur Christophe MOREL

- **ACCEPTER** la résiliation anticipée du bail qui lie la commune à la Société Hôtel du Patti moyennant le versement par cette société d'une indemnité de résiliation anticipée d'un montant de 89 435 euros.
- **AUTORISER** la vente des parcelles cadastrées Section BE n°284 et 289 respectivement d'une surface de 220m² et 60m² sises Place des Fainéants et Place du Patti sur lesquelles l'hôtel du Patti a été édifié, au bénéfice de la société Hôtel du Patti, moyennant le versement à la Ville de Grasse de la somme de 43 000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette résiliation anticipée du bail et de cette vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 9 voix abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame VIDAL, Monsieur CAMERANO, Monsieur de FONTMICHEL et 5 voix contre : Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame BANCEL.

**2019 - 156 VENTE DES IMMEUBLES SIS 14, 16, 18 TRAVERSE DE LA PLACETTE A
L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER REGIONAL**

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** la vente des lots des immeubles sis 14, 16, 18 Traverse de la Placette respectivement cadastrés Section BH n°426, n°378 et n°165 au bénéfice de l'Etablissement Public Foncier Régional, au prix globalisé de 384 000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette vente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2019 - 157 RETIREE

**2019 - 158 PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX
CONSTRUCTION CHEMIN DE L'ORME
CONVENTION AVEC ENEDIS**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ENEDIS à hauteur de 5 105, 13 € HT.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 159 MODIFICATION ET CREATION EMPLOIS PERMANENTS
MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les suppressions et créations de poste.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2019 et suivants.
- **APPROUVER** les tableaux des effectifs et emplois communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 6 voix abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO.

**2019 - 160 PERSONNEL MUNICIPAL
DELIBERATION RELATIVE A UNE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL**

Madame Valérie COPIN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la Ville ladite convention.
- **APPROUVER** le principe du remboursement par la CAPG de la rémunération de l'agent mis à disposition.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 161 BOURSES ELITES
ADOPTION - ATTRIBUTION**

Monsieur Gilles RONDONI

- **ATTRIBUER** une bourse de : 700 € à FORESTIER Carole
- **ATTRIBUER** une bourse de : 600 € à BERTHIER Marie Lou
- **ATTRIBUER** une bourse de : 700 € à CARMONA Hugo
- **ATTRIBUER** une bourse de : 400 € à LANDRIEUX Pauline
- **ATTRIBUER** une bourse de : 450 € à SCHEERS Anaïs
- **ATTRIBUER** une bourse de : 600 € à DAHAN Carla
- **ATTRIBUER** une bourse de : 700 € à SOPOSKI Roza
- **ATTRIBUER** une bourse de : 550 € à LIXON Timeo
- **ATTRIBUER** une bourse de : 700 € à DEMIGHA Alexis

- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 162 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE COURMES
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Courmes concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2019 / 2020.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 163 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Châteauneuf concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2019 / 2020.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 164 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Mouans-Sartoux concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2019 / 2020.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 165 CAISSE DES ECOLES
PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE-
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Madame Dominique BOURRET

- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019.
- **AUTORISER** le versement de la subvention à la caisse des écoles pour un montant de : 10 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2019 - 166 RETIREE

**2019 - 167 FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES DE LA CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
DES ALPES MARITIMES - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Madame Dominique BOURRET

- **SOLLICITER** les subventions auprès de la Caisse d'allocations familiales des Alpes Maritimes pour un montant de 10 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2019 - 168 CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS.

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la Commune de GRASSE, l'Association « Vétérinaire Pour Tous 06 » et l'Association « Assistance aux Animaux ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 169 ENERGIES
FOURNITURE DE GAZ ET D'ELECTRICITE – MODIFICATION ET PRECISIONS DES
MODALITES DE PASSATION DES MARCHES SUBSEQUENTS DU GROUPEMENT DE
COMMANDE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** et **SOUTENIR** ce projet collectif de mutualiser les besoins suite à l'ouverture des marchés de gaz et d'électricité dans le cadre d'une convention constitutive de groupement de commande ;
- **PRENDRE** acte que le projet est cofinancé par la ville de Grasse, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, le CCAS de la ville de Grasse et les communes d'Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Peymeinade, Saint-Vallier-de-Thiery et Saint-Cézaire sur Siagne, la Régie des Parkings Grassois, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon, chacun prenant à sa charge ses propres besoins ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement de commande modifiée et ci-annexée, ainsi que tous les documents relatifs à ce partenariat ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 170 EQUIPEMENTS PUBLICS - HOMMAGES PUBLICS POUR LES ESPACES :
BATIMENT, PLACE, VOIE, RUE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la présente dénomination de la future Médiathèque de Grasse.
La Source - Médiathèque Charles Nègre

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 171 DISSOLUTION DU SIAQUEBA
PROTOCOLE DE REPARTITION DE LA TRESORERIE, DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le protocole de répartition de la trésorerie, de l'actif et du passif dont le tableau des comptes est joint à la présente délibération.
- **APPROUVER** le procès-verbal de répartition des soldes des comptes du syndicat entre les collectivités membres joint à la présente.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 172 COOPERATION INTERNATIONALE DECENTRALISEE
APPLICATION DE LA LOI OUDIN-SANTINI – MAISON DE FORMATION DES FEMMES A
LEGMOIN**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** le principe d'une participation financière de 8 538.05 € pour l'approvisionnement en eau potable de la Maison de formation des femmes à Legmoïn, au Burkina Faso,
- **APPROUVER** les termes de la convention relative au cofinancement de ce projet,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 4 abstentions :
Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur DEGIOANNI (2 voix).

**2019 - 173 COOPERATION INTERNATIONALE DECENTRALISEE
APPLICATION DE LA LOI OUDIN-SANTINI - ASSOCIATION CIDISOL**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** le principe du versement d'une participation financière de 3 070 € à l'association CIDISOL pour la construction d'une fontaine publique ainsi que des sanitaires à Dissihn, au Burkina Faso,
- **APPROUVER** les termes de la convention relative au cofinancement de ce projet,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 4 abstentions :
Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur DEGIOANNI (2 voix).

2019 - 174 ESPACES PUBLICS - MODIFICATION DU REGLEMENT COMMUNAL DE VOIRIE

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** la modification du Règlement communal de voirie afin de maintenir les modifications précitées relatives à la pose d'un enrobé rouge lors de la création ou de la réfection de trottoirs,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir dans le cadre de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 175 STATIONNEMENT
AVENANT N° 20 A LA CONVENTION POUR LA CONSTRUCTION
ET L'EXPLOITATION DU PARC DE STATIONNEMENT HONORE CRESP**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°20 au contrat de délégation de service public conclu avec INDIGO (société SPS 8^{ème}) relatif à la construction et l'exploitation du parc de stationnement Honoré Cresp.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 176 STATIONNEMENT
AVENANT N° 21 A LA CONVENTION POUR LA CONSTRUCTION
ET L'EXPLOITATION DU PARC DE STATIONNEMENT DE LA FOUX**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°21 au contrat de délégation de service public conclu avec INDIGO INFRA relatif à la construction et l'exploitation du parc de stationnement de la Foux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 177 CREATION D'UNE SALLE DE RECUEILLEMENT
TARIFICATION**

Madame Mélanie ZARRILLO

- **FIXER** le tarif d'occupation de la salle de recueillement à 15 euros l'heure.
- **ACCEPTER** les modalités du règlement intérieur.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 2 abstentions :
Monsieur DEGIOANNI (2 voix).

**2019 – 178 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2019**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement de deux subventions exceptionnelles pour un montant de 8 400 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 25 septembre 2019

Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse